

## APPEL A PROJETS IDEX RECHERCHE 2021

### Congrès et Symposiums internationaux 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre de son initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg souhaite renforcer le rayonnement des unités de recherche du site au travers d'un appel à projets Congrès et Symposiums internationaux. Une enveloppe de 50 K€ est réservée à cet effet permettant le soutien de 8 à 10 événements d'envergure. Les subventions accordées seront limitées à 30% du budget global et 8 000 € maximum.

#### Critères d'éligibilité :

Les manifestations d'envergure qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d'être financées sur crédits IdEx :

- Congrès et symposiums d'envergure internationale contribuant au rayonnement du site (nombre élevé d'intervenants et de participants internationaux)
- Congrès et symposiums soutenus par une unité de recherche de l'Université de Strasbourg
- Congrès et symposiums se déroulant en Alsace entre le **1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021**
- Congrès regroupant a minima 100 participants, hors intervenants
- Congrès prenant en compte les mesures sanitaires en vigueur au moment de la manifestation
- Congrès pouvant se dérouler sous forme dématérialisée

La Commission de la recherche sera en outre attentive à la présence des éléments suivants :

- Un argumentaire scientifique
- Un budget prévisionnel équilibré en recettes et en dépenses, indiquant l'utilisation qui sera faite de la subvention attribuée
- Liste des membres du comité scientifique si existant et si ceux-ci sont déjà connus
- Un nombre prévisionnel de participants (auditeurs) attendus et d'intervenants pressentis
- Un cofinancement de l'unité de recherche ou/et un autre financeur
- Un avis argumenté du directeur d'unité, et si plusieurs demandes émanent de la même unité de recherche, un classement argumenté.
- L'ouverture gratuite du colloque aux doctorants du Collège doctoral de site – Université de Strasbourg, et aux étudiants de l'Université de Strasbourg (exemption des droits d'inscription).

#### **Co-financement par les collectivités territoriales :**

La Région Grand Est ne nous ayant pas confirmé la reconduction de son appel à projets « Manifestations d'intérêt majeur » (MIMA), nous ne pouvons pas certifier que cette subvention sera possible cette année. Il en va de même pour l'Eurométropole. Néanmoins, nous vous invitons à transmettre via le formulaire, vos attentes financières vis à vis des collectivités territoriales. Les dossiers réceptionnés par la Direction de la recherche et de la valorisation dans le cadre de cet appel seront transmis à l'Eurométropole et à la Région Grand-Est, sur demande du porteur.

### Modalités de candidature :

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 14 décembre 2020 à 12h00**, délai de rigueur.

Les dossiers devront être déposés via la plateforme LimeSurvey, à l'adresse suivante :

<http://sondagesv3.unistra.fr/index.php/635621?lang=fr>

Aucun support papier ne sera accepté.

**ATTENTION :** Nous avons changé la plateforme, la saisie peut maintenant se faire en plusieurs fois. Néanmoins, nous vous invitons à rester moins de 10-15 minutes sur la même page afin d'éviter un message d'erreur. Nous vous conseillons de préparer/sauvegarder vos réponses à l'aide du formulaire word mis à votre disposition. Le formulaire est disponible : <https://www.unistra.fr/index.php?id=32412>

### Calendrier :

- Lancement de l'appel à projets : 28 septembre 2020
- Date limite de dépôt des projets : 28 octobre 2020 à 12h
- Sélection finale des projets par la Commission de la recherche : 12 novembre 2020.

**Pour plus d'informations :** [dir-admrecherche@unistra.fr](mailto:dir-admrecherche@unistra.fr)